

Image not found or type unknown



# COMMENT RECUPER LA GARDE DES ENFANTS

Par **senga1501**, le **23/05/2009** à **14:56**

Actuellement j'ai des amis a qui le juge des enfants leur a retiré la garde de leurs enfants.  
Peuvent-ils faire appel et si oui ont-ils le droit d'avoir un avocat commis d'office ?  
Si oui, où doivent-ils se renseigner ?  
Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part.  
Salutations distinguées